

**Objet : Location d'un photocopieur multifonctions pour la pépinière d'entreprises.**

**Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,**

**Vu** le code de la commande publique et notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1,

**Vu** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations du Conseil au Président et au Bureau,

**Vu** la délibération du Conseil de Communauté du 5 novembre 2018, donnant délégations de compétences et de signature des marchés publics – Délégation du Conseil au Président et au Bureau.

**Vu** les crédits inscrits au budget concerné de la collectivité,

**Considérant** la nécessité de passer un contrat de fournitures et services pour la location d'un photocopieur multifonction, dans le cadre de la création de la Pépinière d'entreprises, noir et blanc, avec un finisseur agrafage, 2 cassettes de papier et un lecteur de carte + 100 cartes fournies, pour une période de 15 trimestres à compter du 30 juin 2020,

**Considérant** le montant 255,00 € HT par trimestre auquel s'ajoute le contrat d'entretien : 2,50€ HT les 1000 copies noires.

**Considérant** que la collectivité a satisfait aux obligations définies dans le règlement intérieur des marchés publics pour ce type de contrat et ce montant,

**Considérant** que l'offre de MTM BUREAUTIQUE est jugée comme économiquement avantageuse,

## DECIDE

### **ARTICLE 1 :**

De passer avec MTM BUREAUTIQUE un contrat de Fournitures et de Services, pour la location d'un photocopieur multifonctions, noir et blanc, avec un finisseur agrafage, 2 cassettes de papier et un lecteur de carte + 100 cartes fournies.

### **ARTICLE 2 :**

Le montant de la dépense induite, 255,00 € H.T. par trimestre, soit 3 825,00 € H.T. pour 15 trimestres plus les coûts copies sont inscrits au budget de la Communauté.

### **ARTICLE 3 :**

La présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint Cyprien, le **29 MAI 2020**

**Le Président**  
**Thierry DEL POSO**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20200529-2020-05-16D-AU  
Date de télétransmission : 29/05/2020  
Date de réception préfecture : 29/05/2020